

La réponse est dans la question!

Souvent, la réponse se trouve dans la question... Selon la façon dont celle-ci est formulée. Le Musée des beaux-arts en est un exemple; il y a dix-sept ans, constatant que ses actuels locaux étaient inadaptés, comment s'est-on posé la question? Le cahier des charges d'un musée approchant de l'idéal a été établi (avec précautions et réalisme), et on a cherché des locaux. Evidemment en vain: s'ils avaient existé, ils auraient déjà abrité un Musée des beaux-arts! La solution s'imposait, construire du neuf. Question suivante: quel est le terrain disponible, aux bonnes dimensions et bien situé? On connaît la suite. Elle aurait eu une chance d'être différente si la question avait inclus une problématique plus large.

Aujourd'hui, des dizaines d'idées fusent, et de... Bellrive à Yverdon en passant par la Riviera, Sébeillon, la Riponne et la Cité, toutes ont leurs mérites et leurs défauts. Le canton de Vaud ne souffrant pas d'une monarchie républicaine à la française, pas moyen pour le prince d'imposer son Beaubourg ou sa pyramide du Louvre sans risque de referendum. Il s'agit donc de formuler publiquement la question de façon si structurée qu'elle aboutisse à une solution indiscutable à force de logique et de cohérence.

Tout est dans la communication du cahier des charges; il ne

LA RÉDACTION

JACQUES POGET

CHRONIQUEUR



**«Formuler
la question de façon
si structurée
qu'elle aboutisse
à une solution
indiscutable à force
de logique
et de cohérence»**

peut se limiter aux conditions de présentation et de stockage des œuvres ainsi que d'accueil du public local.

Architecturalement, le musée doit non seulement s'intégrer à son environnement, que ce soit en harmonie ou en discordance calculée, mais constituer un acte si fort qu'il devienne un aimant international. Urbanistiquement, il doit être partie intégrante d'une vision clairement affichée; peu importe qu'il soit le noyau du développement d'une nouvelle zone, de la transformation d'une friche industrielle ou d'un quartier obsolète, du renforcement d'une bour-

gade, de la revitalisation d'un centre-ville – pourvu qu'il assume une fonction irremplaçable et choisie d'emblée dans la transparence. Ecologiquement, il doit être infiniment plus aisé d'accès par les transports en commun qu'en véhicule individuel. Economiquement, il doit apporter de l'oxygène au commerce et à la restauration.

Afin de proposer aux citoyens quelque chose d'utile et de fort, bien que résultant d'un compromis entre des contraintes divergentes, la première obligation consiste à bannir les émotions, pour ordonner explicitement les priorités.

Pour un chef-lieu en train de concevoir sa métamorphose à long terme et de promouvoir la démocratie participative, il s'agit d'une belle occasion d'appliquer la théorie. Dans l'esprit du parfait accord entre gouvernement cantonal et Municipalité affiché durant la campagne pour Belle-rive, il faut poser un choix urbanistique – décider au développement de quelle zone le musée sera le plus utile – et la priorité des transports en commun, puis lancer aux architectes le défi du geste ambitieux réclamé par la plupart des intervenants. Et expliciter chaque étape vis-à-vis de la population. Elle a démontré, notamment à propos du M2, qu'elle ne craint ni la nouveauté ni la dépense lorsqu'elles s'imposent dans la cohérence et la clarté.